

Les DROITS DE L'ENFANT SELON JANUSZ KORCZAK

et la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)

Association française Janusz Korczak © AFJK 2001-2010 [en ligne sur korczak.fr](http://en.ligne.sur.korczak.fr)

« Ces droits, il est important de bien comprendre leur sens afin de les respecter sans commettre trop d'erreurs. [...] Lorsque le respect et la confiance que nous devons à l'enfant seront une réalité, lorsque lui-même deviendra confiant, bon nombre d'énigmes et d'erreurs disparaîtront d'elles-mêmes. »

(JKD, p. 43 — CAE, pp. 58-59, cf. note de fin).

Le droit à l'allaitement au sein maternel [CIDE art. 24]

« Chaque mère peut allaiter, chacune dispose de la quantité de lait nécessaire. » (JKD, p. 43 — CAE, p. 38).

Le droit à des conditions de vie correctes [CIDE art. 24, 26, 27]

« Que disparaissent la faim, le froid, l'humidité, les odeurs nauséabondes... » (PDS, p. 462 — DRE, p. 382).

Le droit à une mort digne

« Toute graine ne deviendra pas un épi, ni tout arbrisseau, un arbre. » (JKD, p. 43 — CAE, pp. 58-59).

Le droit à l'amour, pour tous les enfants [CIDE art. 18, 23, 40]

« Quand, sinon maintenant, recevra-t-il la fleur d'un sourire ? » (PDS p. 460 — DER, p. 380).

Le droit à l'équité [CIDE art. 27]

« Faisons le bilan : quel est la part du PIB qui devrait revenir à l'enfant ? » (PDS p. 448 — DER, p. 370).

Le droit à une véritable reconnaissance [CIDE art. 12, 15]

« Nous ne donnons pas aux enfants les moyens de s'organiser. » (PDS p. 446 — DER, p. 368).

Le droit d'être pris au sérieux

« L'enfant n'est pas un sot : chez eux, les imbéciles ne sont pas plus nombreux que chez nous ». (PDS, p. 448 — DER, p. 371).

Le droit de l'enfant à être ce qu'il est [CIDE art. 7]

« Nous renonçons au désir illusoire d'avoir des enfants parfaits. » (PDS, p. 462 — DRE, p. 382).

Le droit de l'enfant à vivre sa vie d'aujourd'hui.

« En quoi cet aujourd'hui de notre enfant est-il moins précieux que son demain ? Si c'est de difficultés qu'il s'agit, demain, il y en aura davantage ». (JKD, p. 46 — CAE, p. 62).

Le droit à être bien entouré

« Lui donnons-nous au moins le bon exemple ? ». (PDS, pp. 454-457 — DER, p. 376).

Le droit à être encadré

« Alors, permettre à l'enfant de faire tout ce qu'il veut ? Jamais de la vie : nous risquerions de transformer un esclave qui s'ennuyait en un tyran qui s'ennuie. ». (JKD, p. 47 — CAE, p. 64).

Le droit de donner son opinion [CIDE art. 12, 13, 14]

« Le plus indiscutable des droits de l'enfant est celui qui lui permet d'exprimer librement ses idées et de participer activement à l'évaluation de sa conduite et des punitions. » (JKD, p. 43 — CAE, p. 59).

Le droit de jouer [CIDE art. 31]

« Il sait que c'est son droit, alors que tous les autres plaisirs ne sont que des concessions, des faveurs passagères. » (JKD, p. 83 — CAE, p. 101).

Le droit de réclamer et d'exiger

« L'enfant a le droit de vouloir, de réclamer, d'exiger. » (JKD, p. 147 — CAE, p. 160).

Le droit à l'information [CIDE art. 13, 17, 28]

« L'enfant est comme un étranger dans une ville inconnue dont il ne connaît ni la langue, ni les coutumes, ni la direction des rues. [...] Il a alors besoin d'un informateur poli. » (PDS, p. 451 — DER, p. 371).

Le droit à la propriété

« [Dans ses objets] il ne faut pas voir un bric-à-brac sans valeur. Ils représentent les matériaux et les outils de son travail, ses espoirs et ses souvenirs. » (PDS p. 452 — DER, p. 372).

Le droit à avoir un budget

« Même le plus pauvre des adultes a toujours quelques sous sur lui » (KZBM, pp. 263-294 — QJRP, p. 101).

Le droit à avoir des secrets

« Tu ne veux pas que les enfants te mentent ? Laisse-leur la possibilité de garder leurs secrets, ou celle de dire franchement : — Je sais mais je ne peux pas vous le dire. » (JKD, p. 196 — CAE, p. 206).

Le droit à la vie privée [CIDE art. 16]

« Il faut toujours rendre compte de chaque livre et de chaque cahier : à la maison et à l'école... » (KZBM, pp. 295-324 — QJRP, p. 136).

Le droit à la Justice [CIDE art. 19, 20, 32 à 37, 40]

« L'enfant a le droit d'avoir un Tribunal des enfants où il peut juger et être jugé par ses pairs. »

Le droit de s'égarer

« Celui qui ne s'égare pas dans son enfance, qui, surveillé et protégé, n'apprend pas à s'empoigner avec la tentation, sera un jour un être passif. » (JKD, p. 192 — CAE, p. 204).

Le droit de se tromper

« Les enfants ont le droit de faire des erreurs et des caprices, d'être ignorant, d'échouer et de s'engager sur de fausses pistes. » (JKD, p. 192 — CAE, p. 204).

Le droit de mentir

« Il faut même que nous acceptions leur manque de sincérité et leurs mensonges » (JKD, p. 195 — CAE, p. 206).

Le droit de pouvoir évoluer

« Tous les enfants veulent s'améliorer, même les pires d'entre eux. C'est même ce qui distingue les plus mauvais enfants des mauvais adultes. » (KZBM, pp. 263-294 — QJRP, p. 112).

Le droit des enfants délinquants à être aimés

« Créez-leur les conditions pour qu'ils puissent devenir meilleurs. » (PDS, p. 462 — DRE, p. 382).

Le droit au respect (PDS, pp. 451-453 — DER, pp. 371-374).

« Du respect pour son ignorance. [...] »

« Du respect pour sa laborieuse quête de savoir. [...] »

« Du respect pour ses échecs et pour ses larmes. [...] »

« Du respect pour la propriété et le budget de l'enfant. [...] »

« Du respect pour les mystères et les à-coups de ce dur travail qu'est la croissance. [...] »

« Du respect pour les minutes du temps présent. [...] »

« Du respect pour chaque minute qui passe, car elle mourra et ne reviendra plus ; blessée, elle se mettra à saigner, assassinée, elle reviendra hanter vos nuits » [...]

Le droit à ses droits

« Nous lui faisons porter le fardeau de ses devoirs d'homme de demain sans lui accorder ses droits de l'homme d'aujourd'hui. » (JKD, p. 70 — CAE, p. 88).

Bernard Lathuillère © AFJK, 2002/2010

Présentation **non exhaustive** réalisée à partir de la lecture de Janusz Korczak. Avec renvoi vers les ouvrages cités qui sont disponibles en français. Source : Édition des Œuvres complètes de Janusz Korczak, *Janusz Korczak DZIELA*, publiée à Varsovie par l'Association Internationale Janusz Korczak (MSK), Éditions Latona.

Les articles de la CIDE sont mentionnés à titre indicatif seulement, comme étant peu ou prou en rapport avec les formulations de Janusz Korczak. Cette mise en perspective reste à compléter.

Bibliographie et abréviations utilisées

JKD : *Jak kochac dziecko*, [in :] *Korczak Dziela*, t. VII, Éd Latona, Warszawa, 1993.
 CAE : *Comment aimer un enfant*, Éd. R. Laffont, Paris 1998 (nouvelle édition, rééditée en 2006).
 PDS : *Prawo dziecka do szacunku*, [in :] *Korczak Dziela*, t. VII, Éd Latona, Warszawa, 1993.
 DER : *Le droit de l'enfant au respect*, Éd. R. Laffont, in *CAE*, 1998.
 KZBM : *Kiedy znów bede maly.*, [in :] *Korczak Dziela*, t. IX, Éd Latona, Warszawa, 1994.
 QJRP : *Quand je redeviendrai petit*, in *Le droit de l'enfant au respect*, Éd. R. Laffont, 1987.
 CIDE : Convention Internationale des droits de l'enfant